

# LE DELIGNOIS

VOLUME 9 • N°1 • MAI 2016

*Le*  
**THUYA**  
**OCCIDENTAL**



ASSOCIATION  
DES PROPRIÉTAIRES  
DU  
**LAC DELIGNY**  
MANDEVILLE

[WWW.LACDELIGNY.ORG](http://WWW.LACDELIGNY.ORG)

# MOT DU PRÉSIDENT

par Daniel Cossement

Les oies annonciatrices de journées plus douces sont de retour depuis belle lurette et les rives de notre lac sont de nouveau accessibles. Concernant les rives, vous avez tous reçu une lettre de la municipalité qui donne une note sur la qualité de la bande riveraine dont vous êtes responsable, depuis A (très bien) jusque D (peut certainement faire mieux). Un texte de Marie-Nicole explique le but de cette évaluation qui sera renouvelée cette année et, si vous désirez de plus amples informations, n'hésitez pas à contacter Mathieu Perreault à la municipalité de Mandeville. La renaturalisation des berges per-

mettra entre autres un meilleur contrôle de l'apport en phosphore de surface dans le lac.

À l'intérieur de ce Delignois, vous trouverez également une proposition de concours pour la recherche d'un slogan et d'un drapeau qui démontre notre attachement à notre lac. C'est l'heure de faire travailler votre imagination.

Bonne lecture, et n'oubliez pas qu'outre notre site Web, nous avons également une page Facebook.

[www.facebook.com/groups/lacdeligny](http://www.facebook.com/groups/lacdeligny)

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE 2016

Le conseil d'administration de l'association se prépare activement pour l'assemblée générale annuelle qui aura lieu le 12 juin prochain à la salle municipale de Mandeville. L'avis de convocation ainsi que l'ordre du jour sont joints au présent Delignois.

Nous vous accueillerons dès 8 h 30 avec café, jus et brioches.

Venez donc nous rencontrer en grand nombre et saluer vos voisins qui, comme vous, ont à cœur la santé de notre lac et la qualité de notre environnement.

Au plaisir de vous voir !

Daniel Cossement  
Claude Dignard  
Louis Gingras  
Marie-Nicole Gosselin

Robert Grégoire  
Johanne Pelletier  
Pierre-Paul Roy

# INSPECTION DES BANDES RIVERAINES : « QU'OSSA DONNE? »

par Marie-Nicole Gosselin

Vous avez reçu à l'automne dernier une lettre de la municipalité de Mandeville vous attribuant une note, A, B, C,... pour la qualité de la bande riveraine de votre propriété. Pourquoi, comment et surtout dans quel but?

D'abord, il faut rappeler que ce travail d'inspection des berges a été réalisé par un technicien en urbanisme et en environnement qui a visité quatre lacs de Mandeville : le lac Ste-Rose, le lac Hénault, le lac Mandeville et le lac Deligny. Il a établi un « palmarès » du meilleur au pire au niveau de la qualité de la bande riveraine. Le lac Mandeville est arrivé premier avec plus de 96% de ses propriétés ayant obtenu des notes A ou B; quant à nous, nous sommes arrivés deuxième avec 83,3%. Les autres lacs se situent autour de 60%. Devons-nous nous réjouir de ces résultats? À vous de juger...

### Pourquoi?

Cette inspection s'inscrit dans le cadre d'un règlement municipal, no 347-2008, visant la renaturalisation et la protection des rives afin de prévenir l'eutrophisation des lacs. Tous les propriétaires sont donc responsables de voir à ce que les rives de leur terrain respectent certaines normes dont la largeur d'ouverture (pas plus de 5 mètres), la profondeur (variable de 5 à 10 mètres selon la pente du terrain) ainsi que la présence d'une végétation variée.

### Comment?

À l'aide de photos et de vidéos, le technicien a capté des images qui montrent à quoi ressemble un terrain ayant obtenu une note de A+ jusqu'à celui dont la note est de D. Nul besoin de préciser que les photos révèlent clairement une bande riveraine respectueuse de l'environnement et une autre où le sable prédomine sans végétaux. Une plage tout comme on en retrouve aux États-Unis!

### Dans quel but?

Bien sûr, il s'agissait de faire un inventaire des berges de ces quatre lacs afin de mieux connaître la situation actuelle en la comparant avec celle de 2008. Un lac avec des bandes riveraines bien aménagées restera plus longtemps en santé et si je peux m'exprimer ainsi, respirera mieux. Les résultats que nous avons reçus nous permettront de réfléchir et la municipalité enverra à certains d'entre nous des propositions de mesures correctives avec des délais pour leur application. Je termine en félicitant tous ceux qui ont obtenu de bonnes notes, comme à l'école, et ne perdons pas de vue que tout ce travail d'inspection vise à conserver notre lac en santé pour nous et pour les générations qui nous suivront. Les inspections ou les unions, « Voilà qu'ossa donne! », comme disait Yvon Deschamps!

# CONCOURS

## « DRAPEAU ET SLOGAN »

À tous les membres ainsi qu'à leur famille,

L'association des propriétaires du lac Deligny fait appel à votre créativité pour trouver un slogan et un drapeau qui évoquent ce que le lac Deligny représente pour vous.

**Le slogan est une courte phrase (ou quelques mots) décrivant l'émerveillement que nous procure notre lac.**

**Le drapeau est un dessin ou une photo illustrant le lac ou son environnement.**

Ces deux concours sont ouverts à tous.

Les candidat(e)s peuvent nous faire parvenir leurs idées (slogan et/ou dessin numérisé)

**Par courriel au :** [info@lacedeligny.org](mailto:info@lacedeligny.org)

**Par Facebook au :** [www.facebook.com/groups/lacedeligny/](http://www.facebook.com/groups/lacedeligny/)

Vous avez jusqu'au 31 août 2016 pour participer.

La sélection du slogan et du drapeau gagnant se fera lors de la réunion du Conseil d'administration à l'automne 2016 – dans la mesure où le CA sélectionne un gagnant – et vous sera communiquée dans le Delignois, sur le site web et sur le « groupe » Facebook de l'association.

**Un prix de 50 \$ sera remis au gagnant de chacune des 2 catégories, le slogan et le drapeau.**

Au plaisir de vous voir participer en grand nombre!

Robert Grégoire, administrateur.

# COTISATION 2016-2017

Voilà venu le temps de renouveler votre cotisation de membre de l'Association des propriétaires du lac Deligny.

Le conseil d'administration a convenu de maintenir la cotisation pour l'année financière débutant le 1<sup>er</sup> mai 2016 et se terminant le 30 avril 2017, à un taux très minime de **15 \$ par personne, pour un maximum de deux adhérents par résidence.**

Être membre de l'association, c'est démontrer votre volonté de préserver la qualité de notre milieu de vie tout en vous donnant l'avantage d'assister aux réunions d'information, de participer aux discussions et aux décisions ainsi que d'avoir droit de **vote à l'assemblée générale annuelle.**

Vous êtes donc invité à remplir et à retourner par la poste le coupon ci-dessous, accompagné d'un chèque à l'adresse suivante :

**Association des propriétaires du lac Deligny**  
175, chemin du lac-Deligny Est, Mandeville (Québec) J0K 1L0.

Bien sûr, vous pouvez également acquitter votre cotisation lors de l'assemblée générale annuelle qui aura lieu le 12 juin prochain.

Nous comptons sur votre participation pour la survie de notre association.

**Posez un geste pour l'environnement, un geste pour les générations futures!**



## Cotisation 2016-2017

Nom 1 : \_\_\_\_\_

Nom 2 : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Courriel : \_\_\_\_\_

Tél. : \_\_\_\_\_ Date : \_\_\_\_\_

## ? Idées, Questions ou Commentaires

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

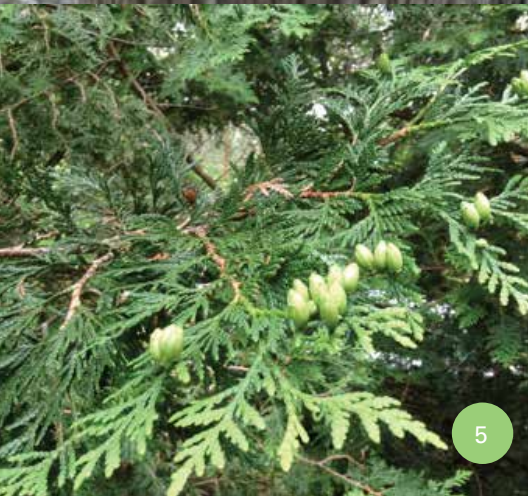
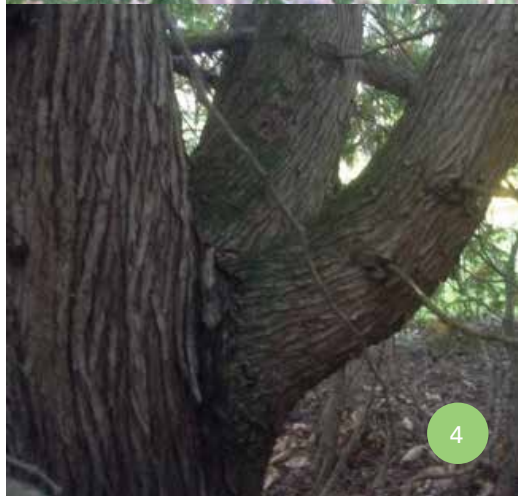
# LE THUYA OCCIDENTAL

Texte et images : Daniel Cossement

## OU CÈDRE BLANC

Le thuya occidental (Fig.1), communément appelé cèdre, est un arbre qui se trouve couramment dans les bois entourant le lac Deligny et il est facilement reconnaissable. Les feuilles, de couleur vert foncé (Fig.2), sont squamiformes (en forme d'écailles), et l'écorce, de couleur gris argenté pour les arbres matures, est filamenteuse et forme de longues lamelles étroites séparées par des fissures peu profondes (Fig.3). Autre particularité, il est fréquent de voir un deuxième et même un troisième fût fourcher à partir du tronc principal (Fig.4). Les graines sont contenues dans des cônes poussant perpendiculairement sur le dessus des feuilles (Fig.5).

Le bois du thuya occidental est léger, aromatique et résistant à la pourriture, d'où, une gamme d'applications très diverses : antimites, ébénisterie, médecine. Certaines maisons possèdent encore des garde-robes dont l'intérieur est tapissé de planches de thuya comme système antimites et des copeaux de ce bois sont également disponibles en sachet dans le commerce. Les meubles de jardin sont faits de ce bois, à cause de sa légèreté et de sa résistance à la pourriture. Le thuya était aussi utilisé dans la médecine indienne et fut même appelé l'arbre de vie depuis que Jacques Cartier fut guéri du scorbut grâce à des infusions de feuillages de thuya riches en vitamine c.



**AIDEZ-NOUS  
À MIEUX  
COMMUNIQUER  
AVEC VOUS!**

Il n'y a pas de doute, en 2016, la vitesse et la qualité des communications sont des plus importantes.

Nous souhaitons donc être en mesure de vous joindre rapidement lorsque nous aurons des informations d'importance à vous communiquer.

Pour cela, nous avons besoin de votre adresse courriel, accompagnée de votre nom et adresse à

**[info@lacdelyny.org](mailto:info@lacdelyny.org)**  
ou au  
**[lacdelyny@hotmail.com](mailto:lacdelyny@hotmail.com)**

Merci de votre intérêt.

# BABILLARD

## UN MERCI SPÉCIAL À NOS PARTENAIRES

- **Gingras, Moïse & associés**
- **A. Roberge & fils, portes et fenêtres**
- **Métro Bourgeault**
- **Rona, Quincaillerie Piette enr**
- **Familiprix**
- **Jean Coutu**
- **Métaphore Communication**

Et ... il ne manque que vous ...

Vous voulez faire votre part au développement de l'association ! Vous êtes propriétaire d'une entreprise et résidez au lac Deligny en saison ou à l'année, alors communiquez avec nous au 450-835-0304 ou sur notre site web et, pour une somme modique, nous placerons une publicité de votre entreprise sur notre site Internet au **[www.lacdeligny.org](http://www.lacdeligny.org)** qui est visité plus de cent fois par mois, selon nos statistiques. De plus, nous vous offrons une visibilité dans le Delignois.

**Venez joindre les rangs de nos partenaires !  
Nous avons besoin de vous !**

### VOTRE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Daniel Cossement  
Claude Dignard

Louis Gingras  
Marie-Nicole Gosselin  
Robert Grégoire

Johanne Pelletier  
Pierre-Paul Roy